



LISTE DES DELIBERATIONS

BUREAU DE COMMUNAUTÉ Séance du 6 septembre 2022 à 18h00

Au siège de Grand Lac – 1500 Boulevard Lepic – 73100 AIX-LES-BAINS

ADMINISTRATION GENERALE

DELIBERATION 1 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, désigne Florian MAITRE en tant que secrétaire de séance, à l'unanimité.

VOTE DU PV : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 JUILLET 2022

Le bureau de communauté approuve à l'unanimité le procès-verbal du bureau communautaire du 5 juillet 2022.

MARCHES PUBLICS

DELIBERATION 2 : GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE GRAND LAC ET LE CIAS POUR LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE, VENTILATION ET CLIMATISATION

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 3 : MARCHE N°2022-32 : AMENAGEMENT D'UNE VOIE DOUCE SUR LES COMMUNES DE VIVIERS-DU-LAC ET DE VOGLANS DANS LE CADRE DU PROJET D'AMENAGEMENT DU SUD DU LAC – ATTRIBUTION

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 4 : MARCHE N°2017-40 : BASSIN D'ORAGE DES BIATRES - LOT 2 : TERRASSEMENT, GENIE CIVIL ET EQUIPEMENTS - PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL ENTRE GRAND LAC ET LE GROUPEMENT D'ENTREPRISES LEON GROSSE / SPIE / SAUR

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

PATRIMOINE

DELIBERATION 5 : AUTORISATION D'URBANISME POUR LA CREATION D'ABRIS POUR LE STATIONNEMENT DES VELOS AU SIEGE DE GRAND LAC

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 6 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CREATION D'ABRIS POUR LE STATIONNEMENT DES VELOS AU SIEGE DE GRAND LAC

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.



LISTE DES DELIBERATIONS

DEPLACEMENT

DELIBERATION 7 : CONVENTION DE FINANCEMENT ENTRE GRAND LAC ET L'ETAT RELATIVE AU PROJET D'AMENAGEMENTS MODES ACTIFS DU SUD DE L'AGGLOMERATION DE GRAND LAC DANS LE CADRE DU 5^{EME} APPEL A PROJETS « FONDS MOBILITES ACTIVES – AMENAGEMENTS CYCLABLES »

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 8 : CONVENTION DE FINANCEMENT ENTRE GRAND LAC, GRAND CHAMBERY, CŒUR DE SAVOIE ET LE DEPARTEMENT DE LA SAVOIE RELATIVE A LA GRATIFICATION DU COVOITURAGE SUR LES TERRITOIRES DE GRAND CHAMBERY, GRAND LAC ET CŒUR DE SAVOIE

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

FONCIER

DELIBERATION 9 : CESSION DES VOLUMES 2, 4 ET 6 (INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES) A LA COPROPRIETE LE MULTIPOLE (SERRIERES-EN-CHAUTAGNE)

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 10 : ACHAT DE LA PARCELLE AA 36 APPARTENANT A LA COPROPRIETE LE MULTIPOLE (SERRIERES-EN-CHAUTAGNE)

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

TRANSITION ENERGETIQUE

DELIBERATION 11 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION (STARTER ENR) POUR UNE ETUDE CONCERNANT UN RESEAU DE CHALEUR BOIS ENERGIE POUR LE COMPLEXE DE MARLIOZ

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

MAN AND BIOSPHERE

DELIBERATION 12 : PROGRAMME MAN AND BIOSPHERE - CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC LE CEN ET LE CISALB

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

VALORISATION DES DECHETS

DELIBERATION 13 : CONVENTION ENTRE GRAND LAC ET L'ECO-ORGANISME EN FILIERE RESPONSABILITE ELARGIE AUX PRODUCTEURS (REP) COREPILE POUR LES BATTERIES DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE (VAE) ET ENGIN DE DEPLACEMENT PERSONNEL MOTORISE (EDPM)

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.



LISTE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION 14 : CONVENTION AVEC L'ECO-ORGANISME EN FILIERE RESPONSABILITE ELARGIE AUX PRODUCTEURS (REP) ECO-MOBILIER POUR LES ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE NON THERMIQUES

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 15 : CONVENTION AVEC L'ECO-ORGANISME EN FILIERE RESPONSABILITE ELARGIE AUX PRODUCTEURS (REP) ECOLOGIC POUR LES ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE THERMIQUES

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 16 : CONVENTION AVEC L'ECO-ORGANISME EN FILIERE RESPONSABILITE ELARGIE AUX PRODUCTEURS (REP) ECOLOGIC POUR LES ARTICLES DE SPORTS ET LOISIRS

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 17 : CONVENTION AVEC L'ECO-ORGANISMES EN FILIERE RESPONSABILITE ELARGIE AUX PRODUCTEURS (REP) ECO-MOBILIER POUR LES JOUETS

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

GEMAPI

DELIBERATION 18 : AMENAGEMENT DU LIT ET DES BERGES DU TORRENT DE SAUMONT (RUFFIEUX) - ACHAT D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE B 313 APPARTENANT A LA SCI CHARMILLE

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.